



HAL
open science

Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02028670

HAL Id: hceres-02028670

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028670>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - second degré (MEEF 2nd degré)

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) Second degré* a pour but de préparer les professeurs de collège et de lycée à l'exercice de leurs fonctions notamment en termes d'activités avec et auprès des élèves, à l'intérieur d'une équipe pédagogique et avec les partenaires du système éducatif.

Les cours sont dispensés à l'Université de Strasbourg et à l'Université de Haute-Alsace (Mulhouse).

Analyse

Objectifs

Une attention toute particulière est portée à l'articulation entre apports théoriques de savoirs fondamentaux, disciplinaires en vue de la préparation aux concours, mises en situation professionnelle et analyse de pratiques professionnelles afin de préparer au mieux les étudiants au métier d'enseignant mais également pour leur permettre de s'orienter vers un cursus de recherche dans le domaine de l'éducation, de la formation ou de l'encadrement. Les objectifs de la formation sont déclinés en termes de compétences à développer, de connaissances à acquérir et d'apprentissages à réaliser. Le tout est pensé de façon progressive entre la première année de master (master 1) et la deuxième année (master 2), et en fonction des débouchés professionnels qui s'offrent aux futurs diplômés.

Organisation

La formation est organisée en 18 parcours distincts (voir la liste ci-dessous) : 16 parcours offerts à l'Université de Strasbourg, le parcours *Documentation* est dispensé à l'Université de Haute Alsace (Mulhouse), le parcours *MEEF Anglais* est dispensé à la fois à l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace. On pouvait craindre un certain éparpillement, mais au fil des années une certaine logique intégrative s'est imposée notamment au niveau de l'articulation entre les connaissances disciplinaires et la formation professionnelle. En effet, les concepteurs de la formation ont élaboré une maquette-type afin de la rendre cohérente et structurée sur la base d'une répartition des crédits ECTS avec, en master 1, des unités d'enseignement (UE) disciplinaires et des UE professionnelles et, en master 2, deux cursus correspondant respectivement aux « étudiants - fonctionnaires stagiaires » et aux « étudiants » non lauréats d'un concours. De même, une re-préparation aux concours est intégrée dans la formation à l'attention de ces derniers. Des enseignements de tronc commun sont également prévus afin de contribuer à l'appropriation d'une culture et d'une identité professionnelles.

Tout ceci nécessite une « grande complexité de l'ingénierie de la formation » mais, au fil du temps, le système de formation semble se mettre en place dans un entre-deux où les responsables pédagogiques essaient de mettre en lien les contraintes institutionnelles et les besoins des étudiants.

<p>Liste des parcours :</p> <p><i>Enseigner l'allemand</i> (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - CAPES) – <i>Enseigner les arts appliqués</i> (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique - CAPET / Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel - CAPLP) – <i>Enseigner les arts plastiques</i> (CAPES) – <i>Enseigner la documentation</i> (CAPES) – <i>Enseigner l'économie gestion</i> (CAPET / CAPLP) – <i>Enseigner l'éducation musicale</i> (CAPES) – <i>Enseigner l'éducation physique et sportive</i> (CAPEPS) – <i>Enseigner l'espagnol</i> (CAPES) – <i>Enseigner l'histoire géographie</i> (CAPES) – <i>Enseigner les lettres</i> (CAPES) – <i>Enseigner les lettres/histoire-géographie</i> (CAPLP) – <i>Enseigner les mathématiques</i> (CAPES) – <i>Enseigner les mathématiques/physique-chimie</i> (CAPLP) – <i>Enseigner la philosophie</i> (CAPES) – <i>Enseigner la physique-chimie</i> (CAPES) – <i>Enseigner les sciences de la vie et de la terre</i> (CAPES) – <i>Enseigner les sciences économiques et sociales</i> (CAPES) – <i>Enseigner la documentation</i> (CAPES) – <i>Enseigner l'anglais</i> (CAPES).</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Un point positif semble s'imposer : une dynamique partenariale initiée en 2011 entre l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace (rattachée à la première) permet une gestion cohérente et organisée de la formation au sens où « les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une ou l'autre des universités en fonction du parcours disciplinaire envisagé et des parcours proposés dans chacun des établissements ».</p> <p>L'ensemble des enseignants-chercheurs et PRAG docteurs sont affiliés aux laboratoires de l'Unistra. En revanche, les écoles doctorales auxquelles sont affiliés ces laboratoires ne sont pas associées actuellement à la formation.</p> <p>Il est à noter que des enseignants-chercheurs (EC) de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) sont porteurs ou membres de projets IDEX, il faut y voir des indices de crédibilité scientifique dont la formation pourrait être bénéficiaire, évidemment si la recherche prend une part substantielle à l'intérieur de celle-ci. Par ailleurs, des coopérations ont été mises en œuvre avec des institutions à caractère culturel et scientifique : « Pôle Sud » (danse), le Théâtre National de Strasbourg (théâtre), le Centre de formation des intervenants en musique (CFMI-Unistra), la Haute Ecole des Arts du Rhin (arts visuels), la Maison pour la Science en Alsace (MSA rattachée au Jardin des Sciences de l'Unistra). Une convention a aussi été établie avec le Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole (CAPE) ; autant de signes révélateurs d'un souci d'ouverture de la formation au monde extérieur.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Un directeur adjoint de l'ESPE chargé des formations a pour mission de piloter les enseignements, la gestion des services d'enseignement, d'établir les liens avec les partenaires et d'assurer la cohérence entre les différents sites. Il travaille en collaboration avec les responsables pédagogiques de la mention.</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré par des groupes de suivi associant des enseignants de l'ESPE, des représentants de l'Education Nationale, et du corps d'inspection, des chefs d'établissement qui se réunissent une fois par trimestre. Avec la même fréquence, la direction de l'ESPE, les responsables des diplômes, les doyens du corps d'inspection du second degré et la déléguée académique de la formation des enseignants se concertent dans le but de coordonner le fonctionnement des équipes pédagogiques et de mettre en œuvre la formation en alternance.</p> <p>Chaque parcours est sous la coresponsabilité de deux à trois enseignants : un rattaché à l'ESPE et l'(les) autre(s) dans la (les) composante(s) disciplinaire(s) correspondante(s).</p> <p>L'organisation et le suivi de la formation semblent être assurés de façon régulière et sur une base collégiale. Régulière, au regard de la temporalité des rencontres programmées (une fois par trimestre) ; collégiale, dans la mesure où les différentes instances concernées sont représentées (ESPE, Education Nationale, Acteurs du terrain ...).</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les taux de réussite sont plutôt bons : 67 % des étudiants du master 1 inscrits à la rentrée 2013 ont validé leur année, 61 % des étudiants inscrits à la rentrée 2014. Plus de 8 étudiants sur 10 ont validé leur master 2 sur les années universitaires 2013/2014 et 2014/2015. Pour le cursus des « étudiants-fonctionnaires stagiaires », le taux de validation du master pour 2014/2015 a été de 96 % contre 80,4 % pour le cursus « étudiants ».</p> <p>On note néanmoins une grande disparité de réussite au concours selon les parcours due à la différence du nombre de postes offerts. On constate néanmoins que la majorité des étudiants admissibles et admis vient de l'ESPE : sur les admissibles, 58,5 % sont des étudiants ESPE et sur les admis 72,9 % sont également des étudiants ESPE, 77,4 % en intégrant les anciens étudiants ESPE/IUFM. Il faudrait cependant mener une étude comparative avec d'autres ESPE pour voir si cette tendance traduit un mouvement général ou si elle présente au contraire un caractère particulier au regard d'éléments locaux.</p> <p>Il est quand même à noter qu'une large majorité des admis aux concours sont des étudiants de l'ESPE, ce qui est à mettre au crédit de cette institution qui a certes pour vocation de préparer les étudiants à ce genre d'épreuves mais aussi de les former professionnellement. Deux missions par nature peu compatibles mais à l'évidence assurées sans trop de problèmes par l'ESPE de Strasbourg/UHA.</p>

Place de la recherche

Trois options sont proposées pour l'initiation à la recherche en master 2. Option 1 : une orientation disciplinaire de type « recherche fondamentale » (peu sollicitée par les étudiants) ; Option 2 : une orientation pédagogique ou « recherche-action » autour des pratiques professionnelles ; Option 3 : une orientation mixte, c'est-à-dire un thème envisagé sous un angle disciplinaire avec une transposition didactique.

Ceci étant, comme dans la plupart des ESPE, la place de la recherche reste problématique à plus d'un titre : encadrement insuffisant (du fait du faible effectif des EC dans l'ESPE) ; forte variabilité d'un parcours à l'autre ; implication réduite des étudiants qui privilégient la formation professionnelle. Deux leviers sont envisagés pour essayer de faire évoluer cette situation dans un sens plus favorable : 1 - « Faire en sorte que tous les mémoires intègrent une dimension professionnelle notable » ; 2 - « Accueillir des étudiants en MEEF au sein des laboratoires de recherche afin de dynamiser le lien entre recherche-formation au sein du mémoire ». Une double stratégie dont on ne peut espérer des effets qu'à moyen ou long terme.

Place de la professionnalisation

Il est proposé une réelle formation professionnelle au métier d'enseignant par des « allers-retours » constants entre le terrain et l'ESPE.

Les deux orientations complémentaires de la formation sont orientées vers :

- des connaissances à acquérir au niveau du parcours : des savoirs nécessaires à l'exercice de la mission d'enseignant et plus généralement à l'encadrement éducatif ou pédagogique ; des savoirs expérientiels liés à la pratique professionnelle et à son analyse ; des savoirs et savoirs méthodologiques liés à la recherche ;
- des compétences transversales à acquérir également : d'ordre intellectuel, d'ordre méthodologique, d'ordre personnel et social, d'ordre de la communication.

La fiche RNCP est claire et complète.

Place des projets et des stages

En master 1, se déroulent des stages « filés » d'observation et de pratique accompagnée et, en master 2, des stages « filés » de pratique accompagnée au niveau du cursus « étudiants » ou des stages en responsabilité au niveau du cursus « étudiants fonctionnaires stagiaires ».

Les stages s'articulent autour d'une réflexion didactique, pédagogique, disciplinaire et épistémologique qui suppose des allers-retours réflexifs entre terrain et lieu de formation. Un dispositif d'accompagnement sous forme de travaux dirigés est prévu en amont et en aval de chaque stage. En master 2 - cursus « étudiant », des stages « filés » de pratique accompagnée permettent de réinvestir et d'approfondir les compétences didactiques et pédagogiques tout en mettant l'accent sur une mise en autonomie plus importante qu'en master 1. L'évaluation du stage pour les fonctionnaires-stagiaires s'inscrit dans le cadre du Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (01/07/2013) et comprend une évaluation du « tuteur Education Nationale », une évaluation du « visiteur ESPE » ainsi qu'une restitution écrite ou orale de stage par l'étudiant.

Des réajustements ont été opérés d'une façon plutôt heureuse partant du constat que « les stages étaient des moments « exogènes » très peu articulés avec les apports théoriques (notamment du tronc commun) et vice versa (...). Nous avons alors opté, lors de la révision des maquettes opérée pour 2015/2016, pour fusionner l'UE « mise en situation professionnelle » et l'UE « contexte d'exercice du métier » et réviser les contenus de formation de façon à ce qu'on tende plus vers un modèle d'alternance intégrative dès le master 1 ». Encore une fois il est possible de se demander si la préparation du concours ne fait pas que l'importance des stages est plus ou moins minimisée par les étudiants.

Les « étudiants fonctionnaires stagiaires » se considèrent souvent en « survie dans la classe ». En ce sens, ils ne voient pas l'intérêt de certains contenus d'enseignements dont ils saisissent l'importance future mais pointent l'« inadéquation avec leur préoccupation immédiate ». Le problème de la « survie dans la classe » tient peut-être à une organisation locale où un collègue titulaire (géographiquement proche du stagiaire) pourrait servir de conseiller, d'accompagnateur, voire de soutien psychologique, à l'instar des *Teacher-Support-Systems* adoptés dans les pays anglo-saxons pour faciliter l'entrée dans le métier.

Place de l'international

Le dispositif ERASMUS paraît limité pour le second degré : seuls deux étudiants Erasmus originaires de Karlsruhe (Allemagne) ont été accueillis, un seul étudiant est parti en mobilité longue à Montréal au Canada. La place de l'international est théoriquement importante, dans la réalité elle est plutôt très réduite. Les efforts de l'établissement pour la développer semblent bien réels vu les accords passés avec de nombreuses universités à l'étranger, mais les échéances de type concours et stages semblent dissuader les étudiants de partir à l'étranger.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le prérequis pour l'inscription est la possession de toute licence disciplinaire correspondant à la discipline ou au parcours visé. Aucune sélection n'est opérée. Le <i>Parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement</i> est accessible depuis toutes les licences dans le cadre d'enseignements dits de « projet professionnel ». Ce parcours comprend un stage en établissement scolaire, il permet la découverte du système éducatif ainsi qu'une ouverture au métier d'enseignant. A l'Université de Haute-Alsace, un diplôme d'université (DU) <i>Métiers de l'enseignement et de la formation</i> permet d'organiser des parcours sur les métiers de l'enseignement dans les mentions de licences existantes.</p> <p>Sensible à l'insertion professionnelle des étudiants, l'établissement est à l'origine d'initiatives à même de les faire s'intéresser à des débouchés professionnels hors Education Nationale ou de les accompagner en cas de changements d'orientation en cours de cursus. Tout ceci, évidemment, lorsque leurs parcours de formation ne se passent pas comme prévu dans l'optique du professorat des collèges et lycées. L'aide à la réussite concerne particulièrement les étudiants fonctionnaires stagiaires (d'ailleurs au détriment des autres étudiants) par le biais d'un dispositif d'aide individualisée (entretien personnalisé, accompagnement, tutorat ...) pour ceux qui rencontrent des difficultés sur le terrain. Lorsque les cas de difficultés s'avèrent plus importants, une procédure d'alerte est déclenchée en toute confidentialité. A cette occasion, « un programme personnalisé d'aide et de remédiation est proposé au stagiaire en difficulté. Il consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés du stagiaire, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et le bilan ». Enfin, en termes de « passerelles » des réorientations en interne peuvent être envisagées (par exemple vers le master MEEF <i>Premier degré</i>) ou en externe notamment vers les métiers de l'encadrement éducatif hors Education Nationale. Il s'agit surtout de faire en sorte que les étudiants ne se retrouvent pas « dans la nature » et démunis suite à un échec aux concours ou à un renoncement en cours de cursus et, pour ce faire, l'aide de professionnels extérieurs à l'ESPE est fortement souhaitée.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements sont dispensés en très grande majorité en présentiel. Le numérique prend sa place dans les enseignements à raison de 20 heures travaux dirigés (HTD) dans le cadre du tronc commun et de 10 HTD dans les modules disciplinaires. Toujours concernant la place du numérique, il est à noter que l'objectif premier est « d'apprendre à enseigner dans un environnement numérique », ce qui, de plus, permet de former les étudiants aux pédagogies actives. Pour ce faire, les formateurs de l'ESPE peuvent s'appuyer sur un espace de formation à l'innovation pédagogique ainsi que sur des enseignements à caractère hybride.</p> <p>Des aménagements particuliers et des suivis individualisés sont prévus pour les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau et les étudiants salariés. En outre, le contrôle continu intégral permet que soient proposées des épreuves de substitution.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation se matérialise sous forme d'un contrôle continu intégral qui permet de garantir plus de proximité entre les cours et l'évaluation, plus d'accompagnement et de mieux répartir les évaluations sur l'ensemble du semestre. La compensation se fait entre les UE d'un même semestre et entre les semestres d'une même année de master.</p> <p>Des guides pédagogiques à destination des étudiants et des collègues détaillent les modalités d'évaluation et le directeur de l'ESPE détermine la composition du jury par domaines. En amont des jurys, les commissions de parcours qui regroupent les coresponsables de parcours et les enseignants intervenant dans la formation, préparent les délibérations des jurys.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Un référentiel de compétences professionnelles attendues est proposé aux étudiants dans le cadre de leurs stages avec une grille d'évaluation commune pour l'ensemble des évaluateurs. L'avantage d'un tel référentiel est de permettre à l'étudiant de « se situer rapidement par rapport à ce qu'il doit consolider et aux axes de progrès qu'il doit travailler. Le référentiel de compétences favorise l'évaluation diagnostique, formative et formatrice ». Ce document fait état de 14 compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation, et de cinq compétences communes à tous les professeurs dont on trouve le détail dans l'annexe descriptive au diplôme.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est réalisé par l'ORESIPE (Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants) dans le cadre de l'enquête ministérielle au sujet de l'insertion professionnelle des étudiants, mais seule une enquête auprès de ses diplômés de 2015 n'ayant pas réussi de concours a été conduite. Un questionnaire spécifique a été envoyé aux étudiants de master 2 fonctionnaires stagiaires concernant la construction et le développement de leurs compétences professionnelles en lien avec les contenus de formation. Aucune conclusion n'est tirée de ces enquêtes faute de données suffisantes.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les étudiants du master MEEF sont invités à répondre à un questionnaire en ligne. Ils peuvent ainsi s'exprimer sur différents éléments et aspects de la formation : les programmes, les accompagnements pédagogiques, les modalités d'évaluation des connaissances, l'accès à l'information, les ressources documentaires, les ressources matérielles, les locaux, l'information - accueil (pour les étudiants de première année), la professionnalisation (pour les années diplômantes). Par ailleurs, deux structures jouent le rôle de conseil de perfectionnement : le COSP (Conseil d'orientation scientifique et pédagogique) et le Conseil des études au niveau de chaque parcours.

Au vu de l'ensemble des données recueillies, il a été décidé qu'il n'y aurait « pas de changement majeur pour les contenus d'enseignement master 1 en 2015/2016 hormis les refontes d'UE (...). L'objectif principal est de proposer une révision des maquettes des master 2 cursus étudiants fonctionnaires stagiaires et des DU parcours adaptés, notamment de réfléchir aux moyens de rendre l'année des étudiants -fonctionnaires stagiaires plus sereine et compatible avec le mi-temps en classe ».

Cela dit, la direction de l'ESPE compte à l'avenir exploiter ces enquêtes afin de réviser les maquettes, mettre en place des dispositifs rendant les étudiants davantage acteurs de leur formation, favoriser une collaboration plus soutenue entre les différentes catégories de formateurs, contribuer à une meilleure explicitation des contenus, les rendre plus cohérents avec les modalités d'évaluation des connaissances, améliorer la complémentarité entre formation initiale et formation continue.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est très complémentaire dans ses enseignements et ses objectifs, répondant parfaitement aux attentes d'un master professionnalisant, offrant une alternance entre théorie et pratique.
- Des réajustements et adaptations de la formation en cours d'exercice s'inscrivent dans une démarche qualité à laquelle l'institution semble attachée.
- Des dispositifs d'aide à la réussite (dès la licence) ainsi qu'un cursus de master 2 à l'attention des étudiants n'ayant pas eu le concours sont mis en œuvre, et les débouchés hors éducation nationale sont pris en compte.

Points faibles :

- L'initiation à la recherche ne débute qu'en master 2.
- La politique internationale est encore peu développée.

Avis global et recommandations :

Ce dossier de qualité ne suscite pas d'observations particulières dans la mesure où l'institution, de par les instances et mesures qu'elle met en place, semble maîtriser la conduite et la gestion de ce master MEEF *Second degré* à l'appui de l'expérience qu'en ont les différents acteurs.

La formation est attractive, la réussite des étudiants fait partie des préoccupations principales des responsables de ce diplôme. Il conviendrait de davantage favoriser les échanges à l'international, notamment à caractère transfrontalier.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *MEEF – 2nd degré*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr